



Point n° 7 de l'ordre du jour

Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 176'000.-TTC pour le réaménagement du carrefour des Battieux à Colombier.

Monsieur le Président,
Mesdames les conseillères générales,
Messieurs les conseillers généraux,

1. Introduction

La création d'un giratoire sis au croisement de la rue des Battieux, de la rue des Vernes et de la route de la Traversière à Colombier a été faite aux environs des années 1990 et se justifiait par la vitesse autorisée de 50km/h à cet endroit. Depuis plusieurs années déjà, la sécurité publique a relevé la problématique de ce carrefour avec la présence d'un giratoire qui ne se justifie plus et dont l'état du revêtement est jugé insuffisant. Le Conseil communal a dès lors développé un projet pour l'étude du réaménagement de ce carrefour. Les objectifs de ce projet sont donc multiples, à savoir :

- Suppression du giratoire ;
- Elargissement des trottoirs ;
- Remplacement d'une hydrante souterraine en aérienne ;
- Réfection de la superstructure (surface de roulement).

2. Situation actuelle

Actuellement, un giratoire régit le trafic dans ce carrefour. La vitesse y est fort heureusement limitée à 30km/h et l'existence d'un giratoire ne se justifie plus, selon le Service des Ponts et Chaussées(SPCH).

L'état de la route est médiocre et on voit la présence de plusieurs « tacons » qui démontrent que de nombreuses interventions ont déjà eu lieu à cet endroit.

De plus, une hydrante souterraine rend la manipulation et l'intervention des pompiers difficiles et ne répond plus aux normes édictées par l'ECAP en matière de défense incendie.



Fissures, faïençage, fluage et « taconnages »

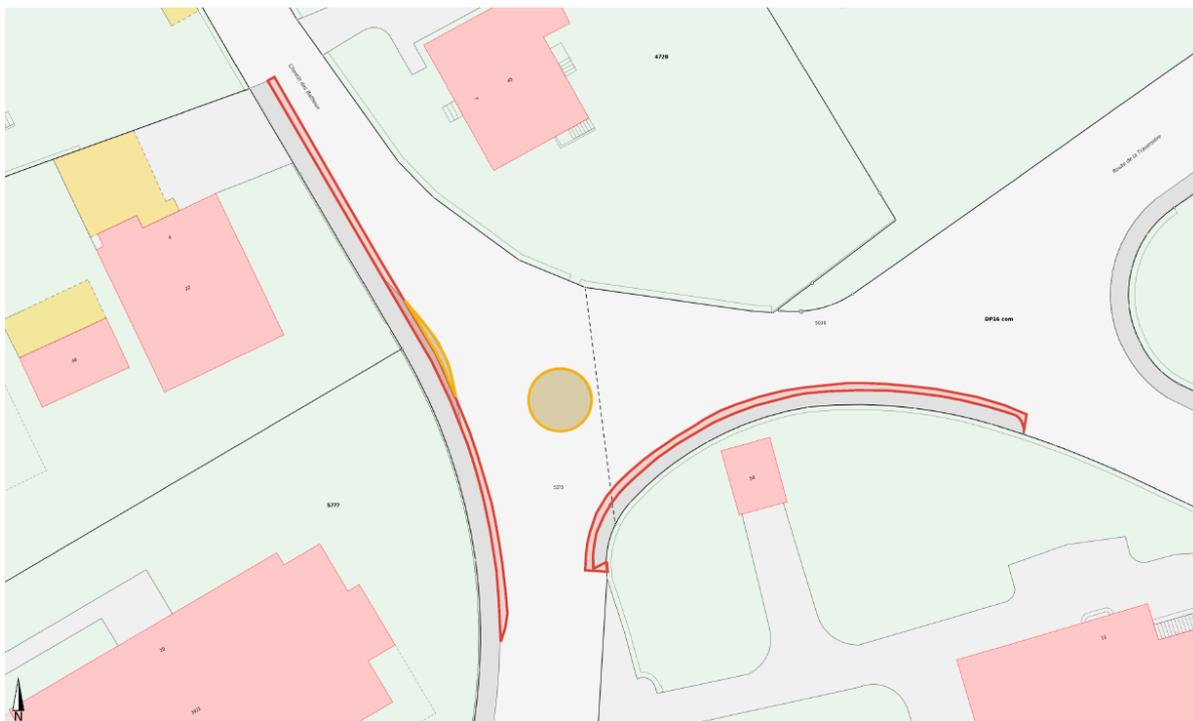
3. Projet

Afin d'améliorer la sécurité de ce carrefour, tant pour les piétons que pour les véhicules, il est prévu de supprimer le giratoire, ce qui permettra un élargissement des trottoirs assurant ainsi une meilleure sécurité aux piétons tant adultes qu'écoliers qui viennent depuis le quartier de la Traversière, du chemin des Battieux ou du chemin des Vernes. Les deux parties du trottoir, seront élargies et passeront de 1,5m à 2m, obligeant ainsi les véhicules à ralentir.

Il est à souligner qu'une largeur de trottoir de 2m répond aux normes VSS SN 640 070 figurant dans le manuel de planifications des mesures en matière d'Aménagements piétons édité par la Confédération suisse (OFROU) et la Mobilité piétonne suisse: une largeur de 2m permet (je cite) *un croisement ou une marche côte à côte de deux personnes avec un gabarit standard et restreint pour deux personnes de gabarit élargi* .

Cet aménagement permettra une bonne fluidité pour les piétons et supprimera un point faible sur l'axe de la route de la Traversière, rue du Sentier et permettra, notamment, d'atteindre le collège des Vernes en toute sécurité.

Rapport relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 176'000.-TTC pour le réaménagement du carrefour des Battieux à Colombier.



Elargissement des trottoirs et suppression de la pastille centrale



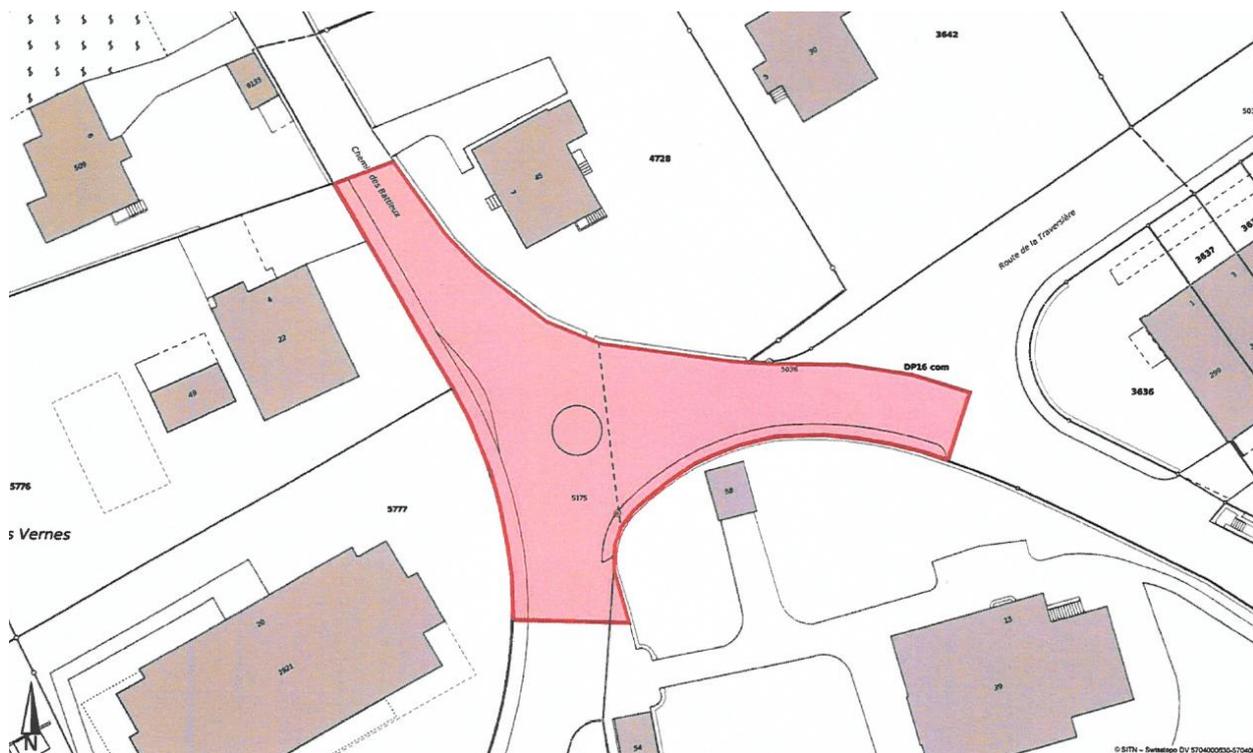
Largeur du trottoir insuffisante

La priorité de droite (zone 30km/h) sera de mise, comme dans toutes les zones limitées à 30km/h.

Rapport relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 176'000.-TTC pour le réaménagement du carrefour des Battieux à Colombier.

Pour ce faire, il faudra procéder au dégrappage du revêtement bitumeux actuel, à la suppression des pavés et des bordures, au compactage du fond, puis aux travaux de superstructure (revêtement bitumeux, élargissement trottoir, mise à niveau de capes de vanes, etc...) L'hydrante actuelle devra être supprimée et remplacée par une nouvelle hydrante « en surface », répondant ainsi qu'aux normes en vigueur.

Un repositionnement des grilles de sol de route récoltant les eaux de surface sera également nécessaire.



Zone de l'intervention

4. Coûts

Soumis au frein

Installation de chantier	CHF 4'200.- TTC
Dégrappage du revêtement bitumeux, démontage des pavés et des bordures, compactage du fond	CHF 39'800.- TTC
Travaux de superstructure	CHF 87'200.- TTC
Marquage et signalisation	CHF 3'000.- TTC
Divers et imprévus 10%	CHF 13'000.- TTC
Sous-total	CHF 147'200.- TTC

Non soumis au frein

Canalisations et chambres	CHF 12'900.- TTC
---------------------------	------------------

Rapport relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 176'000.-TTC pour le réaménagement du carrefour des Battieux à Colombier.

Nouvelle hydrante et suppression de vanne	CHF 2'590.- TTC
Suppression ancienne hydrante (Eli 10)	CHF 10'400.- TTC
Divers et imprévus 10%	CHF 2'500.- TTC
Sous-total	CHF 28'390.- TTC
Total arrondi	CHF 176'000.- TTC

5. Développement durable

5.1. Volet environnemental

La problématique du recyclage des matériaux est intégrée au projet. Les matériaux pour la couche de fondation de la chaussée seront soumis aux règles de la construction des chaussées ; il s'agit de granulats naturels.

5.2. Volet social

La réalisation de ce chantier apporte une plus-value dans le développement du réseau pédestre de notre commune par l'élargissement et la prolongation d'un trottoir existant.

La présence d'une hydrante en surface assurera une meilleure protection de la population en cas d'incendie.

5.3. Volet économique

Une partie de cet investissement n'est pas soumis au frein à l'endettement. De plus, un montant de CHF 125'000.- avait été inscrit sur le plan des investissements (évolutifs).

L'ECAP subventionnera les travaux liés à la pose de la nouvelle hydrante et pourrait représenter un montant d'env. CHF 2'000.- (env. 15% de la somme investie)

6. Conclusion

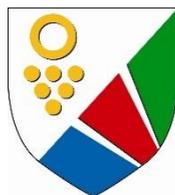
Le projet tel que présenté a déjà obtenu l'aval du Service des Ponts et Chaussées.

Au vu des avantages que représenterait la modification de ce carrefour, tant du point de vue sécuritaire que de celui d'une meilleure protection de la population en matière de défense incendie, le Conseil communal vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, d'approuver le présent rapport et d'accepter l'arrêté proposé ci-après.

Le présent projet n'engendre aucune augmentation de l'effectif et des charges salariales du personnel communal, ni des coûts administratifs.

Le Conseil communal

Colombier, le 11 août 2021



Le Conseil général

de la

Commune de Milvignes

Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 176'000.-TTC pour le réaménagement du carrefour des Battieux à Colombier.

Le Conseil général de la commune de Milvignes,
Dans sa séance du 9 septembre 2021
Vu le rapport du Conseil communal du 11 août 2021
Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014,

a r r ê t e

Crédit d'engagement	Article premier : ¹ Un crédit d'engagement de CHF 176'000.- TTC est accordé au Conseil communal pour le réaménagement du carrefour des Battieux à Colombier. ² Le montant sera indexé à l'indice suisse des prix à la construction pour l'espace Mittelland.
Comptabilisation	Article 2 : La dépense sera portée au compte des investissements et amortie au taux de 10 %.
Exécution	Article 3 : Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

Au nom du Conseil général
Le président : Le secrétaire :

L. Godet J. Bergqvist

Auvernier, le 9 septembre 2021